

ANNEXE 2

Fiche de description d'événements organisés par les étudiants

Structure organisatrice

Association	Étudiant(s) ou usager(s)
<p>Dénomination sociale :</p> <p>.....</p> <p>Nom du président :</p> <p>.....</p> <p>Nom(s) du ou des responsable(s) de l'organisation de l'événement :</p> <p>.....</p> <p>L'association est-elle signataire d'une charte relative à l'organisation d'événements festifs ?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Si oui, laquelle¹ ? :</p> <p>.....</p>	<p>Nom(s) et prénom(s) :</p> <p>.....</p>
<p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone :</p> <p>.....</p> <p>Adresse électronique :</p> <p>.....</p> <p>Etablissement(s) d'enseignement supérieur de domiciliation et/ou de rattachement :</p> <p>.....</p> <p>L'équipe organisatrice a-t-elle suivi une formation relative à l'organisation d'événement festif et/ou de sensibilisation à la consommation de substances psychoactives ?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Si oui, laquelle ?</p> <p>.....</p> <p>Recours à un prestataire de services pour l'organisation de l'événement : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p>Si oui², dénomination sociale du prestataire :</p> <p>.....</p>	

¹ Joindre cette charte à la déclaration.

² Il sera fait référence à la présente déclaration dans le contrat de sous-traitance.



Caractéristiques de l'événement

Type de lieu

- Bar / discothèque
- Salle publique
- Bâtiment de votre établissement
- Autres³

Si l'événement se déroule au sein de votre établissement :

Nombre maximum de personnes pouvant être accueillies en théorie dans la salle :

Lieu de l'événement (adresse précise) :

Date(s) de l'événement :

Horaires de début et de fin :

Nombre de personnes attendues :

Effectif de l'équipe organisatrice :

Licence de vente d'alcool

Structure détentrice de la licence :

Catégorie de la licence (de I à IV) :

Boissons proposées et à quel prix :

Offre alimentaire :

Programme de l'événement

³ ERP soumis à passe sanitaire définis aux 1^{er} et 6^e du II de l'article 47-1 du décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Éléments liés à la prévention et la réduction des risques

- Présence d'un débit de boisson? Oui Non
- Présence de barmans professionnels? Oui Non
- Présence d'agents de sécurité professionnels? Oui Non

**Descriptif du dispositif de distribution de boissons alcoolisées
et non alcoolisées (quantités, prix, gestion du bar...):**

Dispositif de sécurité routière? Oui Non

Si oui, lequel?

Moyens de sensibilisation aux risques liés à l'alcool
et aux substances psychoactives? Oui Non

Si oui, lesquels?

Autres dispositifs de prévention mis en place cycle de formations liées à la réduction
des risques, secourisme, formation barman ; stand d'information sur les conduites à risques,
distribution de préservatifs et de bouchons auditifs...):



Date de dépôt de la déclaration auprès du ou des chefs du ou des établissements exerçant des missions d'enseignement supérieur :

L'organisation de cet événement a-t-elle été menée en lien avec la présidence/direction de votre établissement :

Oui Non

Date :

Nom du représentant de la structure organisatrice, des étudiants ou des usagers organisateurs :

Qualité (le cas échéant) :

Signature :

Avis du chef d'établissement :